Formulaire de déclaration de partage de facturation dans le cadre d'une séparation.

Dans le cadre de la scolarité et de l'accueil de votre (vos) enfant(s) aux activités d'accueil périscolaire et extrascolaire vous avez porté à la connaissance de la maison de la famille une situation de séparation au sein de votre cellule familiale.

Afin de prendre compte au mieux de votre situation il vous est demandé de préciser l'organisation familiale qui prévaux désormais à la vie de votre famille.

Les charges financières peuvent être partagées par les deux parents. Le service Enfance Éducation Jeunesse appliquera par défaut un partage de facture à 50% entre les deux foyers.

Je souhaite que la charge financière des activités périscolaire et extrascolaire soit partagée entre le foyer du parent 1 et le foyer du parent 2 selon la règle du partage de 50/50.

Merci de préciser en remplissant le formulaire ci-dessous les règles relatives aux facturations de vos enfants.

Pour remplir ce tableau, merci de cocher la case correspondante à la répartition des charges d'éducation entre les responsables légaux séparés.

Parent 1	**Parent 2**	
Nom :	Nom :	
Prénom :	Prénom :	
Répartition du paiement des charge d'activité périscolaire et extrascolaire		
100%	0%	☐
90%	10%	☐
80%	20%	☐
70%	30%	☐
60%	40%	☐
50%	50%	☐
40%	60%	☐
30%	70%	☐
20%	80%	☐
10%	90%	☐
0%	100%	☐

Afin de finaliser votre demande de séparation simple merci de nous fournir à l'appui de votre déclaration :

Pour la famille :

- Le formulaire de séparation simple complété et signé

Signature du Parent 1 (Précéder de la mention Lu & approuver)	Signature du Parent 2 (Précéder de la mention Lu & approuver)